

Commerce extérieur

conclusions sont positives, il évaluera ensuite la qualité de la gestion de l'entreprise en question, en troisième lieu, il déterminera la valeur nette de l'entreprise. Les banques à charte procèdent directement à l'inverse: elles s'intéressent d'abord à la valeur de l'entreprise, puis à sa gestion et enfin, je suppose, à son rôle commercial. Le PDE procédera directement à l'inverse en espérant pouvoir conserver au Canada des emplois permanents et créer de nouveaux emplois. Ce programme a certes donné de très bons résultats jusqu'à présent puisqu'il a permis de créer ou de maintenir beaucoup d'industries qui auraient peut-être fermé leurs portes si elles n'avaient pas profité, en dernier ressort, des garanties d'emprunt que leur a offertes le PDE.

Pour ce qui est de l'exportation, le ministère intervient de bien des façons. Je ferais remarquer qu'en 1976 nous avons réalisé un surplus de 1.1 milliard de dollars sur l'exportation, après avoir subi un déficit de 640 millions de dollars en 1975; et pour 1977, nous prévoyons un surplus de 2.5 milliards. A mon point de vue, cela indique que nous pouvons nous montrer compétitifs sur les marchés mondiaux, et qu'en fait nous le sommes.

M. Stevens: Pour les articles manufacturés?

M. Horner: Je parlerai plus tard des produits manufacturés. Nous avons conclu des accords bilatéraux avec un grand nombre de pays, entre autres la Pologne, Israël, l'Arabie Saoudite, le Brésil, l'Iran, la Chine et l'URSS. Ces accords comportent des contrats importants qui nous aideront à vendre toute une gamme de produits, la plupart manufacturés, à ces pays en voie de développement. L'accord économique bilatéral conclu avec la Pologne, par exemple, comporte une transaction de 300 millions de dollars. Tout récemment, il y a environ un an, nous avons conclu un accord cadre avec le CEE. Il s'agit d'un accord industriel, qui, j'en suis persuadé, favorisera l'expansion de notre commerce avec la Communauté économique européenne.

Je rentre de Bruxelles en compagnie de 164 hommes d'affaires et je puis certainement vous garantir qu'ils reviennent au Canada beaucoup plus fiers de leurs possibilités de conclure des affaires en Europe que quant ils sont partis. Il est facile de dire que l'on ne peut pas commercer avec l'Allemagne et le Japon parce que leurs hommes d'affaires sont trop habiles et trop avertis. Nous ne devrions pas, je pense, laisser dire que nous ne pouvons pas commercer avec les autres pays. Nous pouvons faire concurrence à n'importe quel pays, et nous devrions être prêts à le faire. J'ai noté le prix d'un grand nombre de produits en Europe et je suis tout à fait persuadé que nous pouvons très bien faire concurrence aux fabricants de là-bas.

Nous avons 89 bureaux dans 63 pays pour faciliter le commerce avec l'étranger. Nous avons en poste 300 agents du service extérieur, dont 170 travaillent à favoriser les échanges commerciaux. Il est tout à fait ridicule de prétendre que mon ministère n'a pas fait grand-chose pour l'exportation des produits canadiens au cours des 13 dernières années, ou depuis l'adoption de cette résolution en 1963, car un grand nombre de projets visant à promouvoir le commerce ont été réalisés, entre autres des foires, des missions et des programmes d'exportation, lesquels ont coûté quelque 13.8 millions de dollars dépensés pour favoriser les exportations, et qui ont éventuellement

[M. Horner.]

permis au commerce d'atteindre le chiffre d'environ 640 millions de dollars.

De multiples projets clés en main nous ont aidés à obtenir des contrats pour des hommes d'affaires canadiens, comme les projets de construction d'un chemin de fer au Venezuela et de construction hydro-électrique au Brésil, pour lequel nous sommes actuellement au nombre des concurrents. La Société pour l'expansion des exportations a également beaucoup aidé les hommes d'affaires canadiens à vendre leurs exportations, et à se faire payer. En 1969, la SEE a été habilitée à totaliser un passif direct ou éventuel de 1.6 milliard de dollars, et actuellement, celui-ci est de 6.8 milliards de dollars. Le montant annuel des prêts consentis par la SEE pour appuyer le commerce d'exportation de biens canadiens est passé de 98 millions de dollars en 1963 à 784 millions de dollars en 1976.

M. Stevens: Pour l'implantation d'aciéries aux États-Unis et d'usines de pâtes et papiers en Pologne.

M. Horner: Qu'est-ce qu'il y a de mal à avoir une usine de pâtes et papiers en Pologne?

M. Stevens: Demandez-le donc à nos producteurs de pâtes et papiers.

M. Horner: Je suppose qu'eux aussi savent lire. La SEE a accompli un travail remarquable pour promouvoir l'exportation des marchandises canadiennes, de bien des façons nouvelles, dont l'une a été signalée aujourd'hui pendant la période des questions. Il s'agit d'une initiative intéressante qui encouragera l'exportation de services techniques et autres relatifs à la prospection du pétrole. Il s'agit d'un grand pas en avant, et je crois que ce n'est que le début. On a beaucoup parlé du secteur de la fabrication et des exportations. J'aimerais citer à la Chambre quelques chiffres. Sur le marché national les exportations ont augmenté à un taux annuel de 4 p. 100 pour les bêtes sur pied, de 9.3 p. 100 pour les produits alimentaires, les provendes et les boissons, de 13.7 p. 100 pour les matières premières non comestibles, et de 10.7 p. 100 pour les produits ouvrés non comestibles. Au chapitre de l'exportation de ces denrées, cela représente une augmentation annuelle de—

M. Hees: Pour quelle période?

M. Horner: De 1962 à 1976, période de cette résolution.

M. Stevens: Cette année, quel sera le déficit?

M. Horner: Cette année il y aura excédent.

M. Stevens: Dans le secteur de fabrication?

M. Horner: Laissez-moi finir; dans les produits finis.

Des voix: Oh, oh!

● (1622)

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) a la parole.

M. Horner: L'augmentation annuelle moyenne au titre des produits finis est passée à 23 p. 100 de 1962 à 1967, ce qui constitue une hausse étonnante puisque l'augmentation annuelle moyenne de la totalité des exportations a été de 13.7 p. 100.

M. Hees: A combien s'élèvera cette année le déficit au chapitre des produits manufacturés?

M. Horner: J'y viendrai plus tard.

M. Hees: Eh bien, venez-y maintenant.